



Procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 07/11/ 2025

**Séance du vendredi 7 novembre 2025 19:30 à Salle du Conseil
Municipal - Mairie**

Quorum : 8

Membres présents :

Bertrand BECHONNET, Alain CHARNET, Laëtitia DEMAY, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Sébastien MECHIN, Floriane MORELLO, Jacques RAMBERT, Lucie VAUDIERE, Philippe MORET

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Séverine CAFFE (donne pouvoir à : Jacques RAMBERT), Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE (donne pouvoir à : Philippe MORET), Vincent ROUMIER (donne pouvoir à : Laëtitia DEMAY)

Membres Absents :

Lynn CHAULIEU

Président de séance : Bertrand BECHONNET

Secrétaire de séance : Yohann GUILLARD

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Nomination du secrétaire de séance	Bertrand Bechonnet
2	Approbation du PV du Conseil Municipal du 05/09/2025	Lucie Vaudière
3	Approbation du PV du Conseil Municipal du 03/10/2025	Séverine Caffé
4	Approbation du plan de financement du SDE03 concernant le remplacement des luminaires dans le Centre Bourg	Christian Martinat
5	Subvention exceptionnelle pour ATDE	B. Béchonnet
6	Fêtes et cérémonies de fin d'année: Voeux du Maire, Arbre de Noël du personnel, Pot pour les naissances, concours des illuminations	Bertrand Bechonnet
7	Travaux - Ancien préau des filles	Bertrand BECHONNET

Détails des projets / délibérations :

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> NOMME M. GUILLARD Yohann, secrétaire de séance

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Bertrand BECHONNET, Séverine CAFFE, Alain CHARNET, Laëtitia DEMAY, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Sébastien MECHIN, Floriane MORELLO, Jacques RAMBERT, Lucie VAUDIERE, Philippe MORET, Séverine CAFFE, Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE , Vincent ROUMIER
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 1

Approbation du PV du Conseil Municipal du 05/09/2025

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2025

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 septembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05 septembre 2025

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Bertrand BECHONNET, Séverine CAFFE, Alain CHARNET, Laëtitia DEMAY, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Sébastien MECHIN, Floriane MORELLO, Jacques RAMBERT, Lucie VAUDIERE, Philippe MORET, Séverine CAFFE, Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE , Vincent ROUMIER
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 1

Approbation du PV du Conseil Municipal du 03/10/2025

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2025

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 03 octobre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> APPROUVE le procès-verbal de la séance du 03 octobre 2025

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Bertrand BECHONNET, Séverine CAFFE, Alain CHARNET, Laëtitia DEMAY, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Sébastien MECHIN, Floriane MORELLO, Jacques RAMBERT, Lucie VAUDIERE, Philippe MORET, Séverine CAFFE, Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE , Vincent ROUMIER
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 1

Approbation du plan de financement du SDE03 concernant le remplacement des luminaires dans le Centre Bourg

Dans un souci d'économie d'énergie et d'amélioration de la performance environnementale, il est proposé de remplacer les foyers vétustes (+15 ans) dans le centre bourg. Ce sont donc 109 luminaires et 2 lanternes qui seraient modernisés et remplacés par des LED. Ce projet a été élaboré en partenariat avec le Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03) qui assure la maîtrise d'œuvre et réalisation des travaux. Le montant total des travaux de modernisation de l'éclairage s'élève à 69 637€. La collectivité bénéficie d'une participation du SDE03 à hauteur de 55 710 €. Le reste à charge pour la commune s'élève à 13 927€.

Après examen du dossier et délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte le projet de renouvellement des luminaires et donne son accord sur le plan de financement et la réalisation des travaux.
- Précise que la contribution communale se fera sur un étalement de 5 ans soit 3056€ sur les cotisations des 5 prochaines années.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Bertrand BECHONNET, Séverine CAFFE, Alain CHARNET, Laëtitia DEMAY, Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Sébastien MECHIN, Floriane MORELLO, Jacques RAMBERT, Vincent ROUMIER, Lucie VAUDIERE, Philippe MORET

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix N'ont pas pris part au vote : 0 Absents lors du vote : 1

Subvention exceptionnelle pour ATDE

Dans son courriel du 27/10/2025, l'association "ATDE Escurolles" sollicite auprès de la commune d'Escurolles, une aide financière exceptionnelle pour l'organisation de son EscuGeek. A l'appui de cette demande l'association a adressé à M. le maire la présentation du projet et le budget prévisionnel de sa manifestation.

Au vu de la demande, et compte tenu de la nature du projet, le conseil municipal accepte :

- d'accorder à l'association "ATDE Escurolles" une subvention exceptionnelle de 180 euros pour le projet de journée EscuGeek. Cette dépense sera imputée au chapitre 65 - article 65748 sur le budget 2025

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Bertrand BECHONNET, Séverine CAFFE, Alain CHARNET, Laëtitia DEMAY, Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Sébastien MECHIN, Floriane MORELLO, Jacques RAMBERT, Vincent ROUMIER, Lucie VAUDIERE, Philippe MORET Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix N'ont pas pris part au vote : 0 Absents lors du vote : 1

Questions diverses:

1- Demande de l'hôpital Jean PERRIN: un particulier a institué le centre Jean Perrin légataire universel et lui a confié l'entretien du caveau familial dans lequel il est inhumé. Le centre souhaite savoir s'il est possible de déléguer à la commune l'entretien du caveau et sous quelles conditions. Après discussion, le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande. Il est proposé d'orienter le centre vers des personnes ou des prestataires qui pourraient réaliser ce type de service.

2- Mise en place de plusieurs panneaux sur le territoire communal: plusieurs panneaux sont devenus illisibles ou absents sur le territoire notamment: le Clos des Vignes, le clos du Cloître, la rue de la Pierre du Roy. Il est convenu de procéder au remplacement ou à la remise en état des panneaux concernés.

3- Projet de terrain de jeux porté par l'association Fêtes et Loisirs: ces dernières années, l'association "Fêtes et Loisirs" a récolté des fonds en organisant différentes manifestations. Les membres de l'association souhaitent aujourd'hui, utiliser ces fonds pour aménager un terrain de jeux destiné aux enfants et aux adolescents. L'association se charge de l'achat du matériel " but multisports" et cherche une solution pour financer le terrassement nécessaire à son installation.

4- Fêtes de fin d'année : Il est décidé de programmer les différents événements communaux aux dates suivantes: - 16 décembre 2025: arbre de Noël du personnel - 09 janvier 2026: vœux du Maire - Cérémonie d'accueil des enfants nés en 2025: programmée en même temps que les vœux du Maire - Passage de la commission pour les illuminations de Noël : entre Noël et jour de l'An

Travaux - Ancien préau des filles

M. le Maire demande au Conseil Municipal s'il peut rajouter ce point concernant la réfection du préau de l'ancienne école de filles. Le Conseil municipal accepte. M. le Maire rappelle que ce programme a été lancé en 2021 pour un montant de 15 793.80€ H.T. Le fond de concours a été demandé en 2021 pour un montant de 6318€.

Le programme de travaux a été retardé à cause de l'évènement grêle de 2022, puis la nécessité de détruire la grange tout en préservant la faune. M. le Maire informe le Conseil Municipal que pour cette année, les mises à jour des devis étant trop élevées par rapport au devis initial, il propose de modifier le cahier des charges et de ne garder que les éléments sécuritaires.

Après examen du devis DE00001670 de la société PAGNON pour un montant de 6 423.10€ HT soit 7 707.72€ TTC, le Conseil Municipal accepte cette proposition et dit que le Fond de concours sera demandé sur ce montant de travaux.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Bertrand BECHONNET, Séverine CAFFE, Alain CHARNET, Laëtitia DEMAY, Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Sébastien MECHIN, Floriane MORELLO, Jacques RAMBERT, Vincent ROUMIER, Lucie VAUDIERE, Philippe MORET

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1



Le Secrétaire de séance,
Yohann GUILLARD

Fait à ESCUROLLES,
Le 19/11/2025 ,
Le Maire